



Prix #activateurdeprogrès **7 projets en faveur de l'emploi des personnes handicapées** **récompensés, dont 2 Prix « Coups de cœur » remis par le** **public et le jury**

Lille,
 Mercredi 30 mars 2022,
 —
 Communiqué de presse

A l'occasion de l'Université du Réseau des référents handicap (URRH) qui se tient actuellement à Lille, les lauréats 2022 du [Prix #activateurdeprogrès](#) ont été dévoilés hier en présence de la présidente du jury Audrey Richard, directrice des ressources humaines (DRH) du Groupe Up et présidente de l'Association Nationale des DRH (ANDRH), de Charlotte Parmentier-Lecocq, députée du Nord, et de Christophe Roth, président de l'Agefiph.

Des initiatives exemplaires et innovantes ont ainsi été primées pour leurs actions concrètes en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap lors d'une cérémonie animée par Mickaël Jérémiasz, joueur français de tennis en fauteuil, plusieurs fois médaillé paralympique. Deux « Coups de cœur » ont également été attribués : le premier à la Biscuiterie Handi-Gaspi par le public de l'événement, le second à T'Cap 21 pour son projet « Gare de Niolon Destination Inclusion » par les jurés.





Récompenser les actions en faveur de l'emploi et la formation des personnes handicapées

Le prix #activateurdeprogrès distingue **des actions concrètes développées par tout type d'entreprises privées ou d'organismes de formation professionnelle**, sans distinction de taille ou de secteur d'activité, ayant eu un **impact positif en faveur de l'emploi ou de la formation de personnes handicapées et d'un monde du travail plus inclusif**. C'est l'occasion pour les lauréats, mais aussi l'ensemble des candidats, de **témoigner de manière forte de leur engagement**, de celui de leurs collaborateurs et de leur organisation.

En plus de **soutenir ces initiatives et de leur offrir une belle visibilité**, pour qu'elles deviennent des exemples à suivre au-delà des obligations légales, le prix #activateurdeprogrès a pour objectif de **montrer le handicap sous un aspect valorisant et positif** comme créateur de richesse pour l'entreprise.

Pour Audrey Richard, présidente du jury du Prix #activateurdeprogrès :

« Le Prix #activateurdeprogrès vise non seulement à montrer le handicap sous un aspect valorisant et positif, comme créateur de richesse pour l'entreprise, mais aussi à soutenir des personnes et des organisations engagées pour l'inclusion, en leur offrant reconnaissance et visibilité. C'est pour moi un honneur de présider ce Prix et d'avoir la chance de mettre en évidence des projets comme ceux récompensés aujourd'hui, notamment car en entreprise, il n'est pas rare de s'appuyer sur des exemples pour développer et enrichir nos politiques diversité ».

Christophe Roth, président de l'Agefiph, a quant à lui salué « L'engagement concret des entreprises et des organismes de formation pour ouvrir l'emploi aux personnes en situation de handicap. Les projets récompensés apportent la preuve qu'inclure le handicap dans son organisation fait faire des progrès à tout le collectif et bénéficie positivement et concrètement à son fonctionnement.

Avec le Prix #activateurdeprogrès, l'Agefiph partage sa conviction que le handicap au travail c'est possible et que chacun avec ses compétences peut trouver une place au milieu de tous. »

Le Prix « Coup de cœur » du public remporté par la Biscuiterie Handi-Gaspi



Le public de la cérémonie a voté pour la Biscuiterie Handi-Gaspi, **déjà lauréate de la catégorie « Activateur de collaboration avec un ESAT, une EA ou un TIH »** du Prix #activateurdeprogrès, qui œuvre au quotidien pour **faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap et lutter contre le gaspillage alimentaire**.

Un « Coup de cœur » pour ce fabricant de « petit biscuit » au « maxi impact » :

- **Impact social**, grâce à de délicieux biscuits fabriqués avec amour par des personnes en situation de handicap mental et psychique en ESAT ;
- **Impact environnemental**, grâce à des recettes élaborées à partir d'inendus de pains bio revalorisés.



« Nous sommes honorées de recevoir ce prix et d'être coup de cœur du public, c'est une belle occasion de prouver que les ESAT sont des partenaires clé dans la création de projets économiques et engagés. Leur savoir-faire, leur flexibilité et leur implantation sur les territoires sont de véritables atouts pour lancer de nouvelles activités comme celle de notre Biscuiterie Handi-Gaspi, en synergie avec des acteurs privés ou publics » **précise Katia TARDY, cofondatrice Handi-Gaspi.**

Le Prix « Coup de cœur » du jury remporté par T'Cap 21



T'Cap 21 est une association fondée par des parents de personnes porteuses de trisomie 21. Constatant un manque d'inclusion adaptée au public adulte dans les structures traditionnelles, elle est née de la volonté de donner les mêmes chances aux jeunes handicapés qu'à des jeunes valides, de s'épanouir avec le travail. T'Cap 21

se focalise sur **la compensation du handicap mental et l'accès à l'autonomie, tout en préservant le bien-être des jeunes adultes.**

Son projet pilote « Gare de Nîon Destination Inclusion » consistant à redonner une âme à la bâtisse majestueuse de la Gare de Nîon dans les Bouches-du-Rhône a retenu toute l'attention du jury. Il permet de favoriser :

- **L'accès à l'emploi et à la formation :** l'espace prévoit un café et des chambres d'hôtes gérés par les membres de l'association pour leur garantir une expérience dans les métiers de l'hôtellerie-restauration. Des formations aux métiers de l'accueil touristique, de la vente de produits locaux et de l'agriculture écologique sont aussi prévues.
- **L'accès à un hébergement autonome :** il permet à ses participants une autonomie résidentielle et représente une alternative aux logements sociaux, précaires ou aux instituts adaptés souvent surchargés.

« Notre association est très honorée de recevoir le prix Coup de Cœur du Jury ! Depuis quelques années, nous consacrons 100% de notre énergie au service de la personne handicapée mentale, convaincus qu'elle a un rôle économique et social à jouer dans notre société et non à l'écart dans des instituts, ou bien isolée en famille » **souligne Katia BERGAMELLI, Présidente de T'Cap 21.**

Les lauréats des différentes catégories

- **La catégorie 1 « Activateur de recrutement et d'accès à l'emploi »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour favoriser le recrutement et l'accès à l'emploi des personnes handicapées au sein de l'entreprise. **Elle est remportée cette année par Handiwork Recrutement qui propose une Formation en situation de travail (FEST) pour faciliter le recrutement des personnes en situation de handicap.**

« Nous sommes fiers et heureux de recevoir ce prix qui vient récompenser tout le travail fourni depuis 3 ans par les équipes de Handiwork. Il atteste de la qualité et de l'expertise de nos formateurs qui accompagnent, forment en situation réelle de travail et facilitent le recrutement de travailleurs handicapés en entreprise », **Jean-Baptiste HONORIN, président directeur général de Handiwork.**



- **La catégorie 2 « Activateur de maintien dans l'emploi & d'évolution professionnelle »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour assurer le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, assurer leur déroulement de carrière, prévenir des situations de handicap et améliorer leur quotidien au travail.
Elle est remportée cette année par le Crédit Agricole de Normandie-Seine pour une indicative visant à améliorer l'accompagnement et le suivi des personnes en arrêt longue durée pour maladie grave pouvant entraîner une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).
« Ce projet nous tient à cœur car il concerne une situation que nous pouvons toutes et tous rencontrer un jour : celle de la maladie. Apporter de la pédagogie, miser sur la bienveillance, faciliter les démarches, accompagner et encadrer les retours à l'activité sont des interrogations pour les collaborateurs. Dans ce contexte, notre guide dédié et intitulé 'Carnet de route' consiste à leur apporter des réponses. C'est grâce à cette attention soutenue que chacun de nos collaborateurs peut, après la maladie, retrouver la place qui est la sienne », Myriam HENRI, responsable Mission Handicap - chargée Diversité chez Crédit Agricole Normandie-Seine.
- **La catégorie 3 « Activateur d'alternance »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour favoriser l'accueil en alternance des personnes en situation de handicap et favoriser leur emploi par la suite.
Elle est remportée cette année par l'Unité de formation par l'apprentissage (UFA) Horticole de la Chambre d'Agriculture de Laon qui met en place une formation inclusive pour les personnes en situation de handicap.
« Notre projet défend la conviction que le handicap est facteur de progrès dans l'emploi et pour la société tout entière. Notre politique en matière de formation et d'emploi se traduit par une volonté de soutien et d'accompagnement des publics handicapés vers la réussite et l'obtention du diplôme visé. De quoi contribuer à faire changer les regards sur le handicap et à encourager la formation et l'emploi des personnes concernées », Karima AFEJJAY, enseignante et référente Handicap pour l'UFA Horticole de Laon.
- **La catégorie 4 « Activateur de sensibilisation et communication »** est dédiée à toutes les initiatives mises en place pour sensibiliser au handicap au travail au sein de l'entreprise ou pour promouvoir la politique handicap de l'entreprise en externe.
Elle est remportée cette année par Assystem pour sa plateforme « Remixt », fondée par Maxime Rusniewski, qui sensibilise les collaborateurs à la diversité et à l'inclusion grâce à des formats innovants et ludiques dans le cadre de la Diversity Week.
« Nous promouvons au quotidien la culture de l'inclusion dans l'ensemble de nos pays d'implantation pour faire vivre nos convictions et les transposer en actions : c'est l'objectif de la Diversity Week. Une initiative internationale, ludique et pédagogique pour sensibiliser, informer et s'exprimer sur les 5 piliers de notre politique inclusion. Nous sommes honorés et fiers d'avoir reçu ce prix et le dédions à l'ensemble de nos talents, qui ont fait vivre ce projet ! », Philippine CHEVALLIER, Global Diversity & Inclusion Manager chez Assystem.
- **La catégorie 5 « Activateur de collaboration avec un ESAT, une EA ou un TIH »** est dédiée aux initiatives pour développer des relations avec des



Établissements et services d'aides par le travail (ESAT), des Entreprises adaptées (EA) ou des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH).

Elle est remportée cette année par la Biscuiterie Handi-Gaspi (cf. description du « Coup de cœur » du public).

- **La catégorie 6 « Le progrès c'est moi, c'est nous »** vise à mettre en visibilité un/des individu(s), plutôt qu'une entreprise, pour une action positive dont il(ils) a(ont) été à l'initiative. Exemple : un salarié, un duo manager/managé, une équipe, etc.

Elle est remportée par toute l'équipe de ValeurA pour son atelier qui aide les personnes en situation de handicap à valoriser leurs portraits et expériences de vie dans leur candidature et, à terme, trouver un emploi.

« Ce prix est une belle reconnaissance de l'énergie et de la créativité que déploient les collaborateurs de ValeurA pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap dans le cadre du programme FIAM. Il nous donne envie d'aller encore plus loin avec les candidats pour changer le regard sur les parcours atypiques et leur permettre de se présenter aux entreprises en valorisant qui ils sont et tous leurs talents », Marie-Laure LAVIGNE, créatrice de ValeurA.

Les membres du jury du Prix #activateurdeprogres autour de sa Présidente Audrey Richard, DRH du Groupe Up et Présidente de l'Association Nationale des DRH (ANDRH)

- **Christian Sanchez**, coprésident du Manifeste inclusion, conseiller social, LVMH ;
- **Tanguy de Belair**, directeur de l'Inclusion et de la Diversité du groupe VINCI, lauréat du Prix « Coup de cœur » du public en 2021 ;
- **Emmanuelle Dal'Secco**, journaliste pour *Handicap.fr* ;
- **Ivan Talpaert**, délégué régional Agefiph en Hauts-de-France ;
- **Hadda Guerchouche**, coach et préparatrice mentale, image de la campagne « Le progrès c'est moi » de l'Agefiph ;
- **Roselyne Haeck**, responsable Diversité de Castorama ;
- **Sébastien Reynaud**, président de l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) ; représenté par Sébastien Citerne ;
- **Bénédicte Sauer**, directrice d'Osons l'égalité ;
- **Hugues Defoy**, directeur Mobilisation du monde économique et social à l'Agefiph ;
- **Elvire Hernandez**, chargée d'étude et de développement à l'Agefiph à Bordeaux ;
- **Sonia Morel**, directrice du Cap emploi Aveyron.

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion,



l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2020, l'Agefiph a financé plus de 230 500 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / [suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph](#)

A PROPOS DE L'URRH

Comme en 2020 et 2021, l'Agefiph réunit l'ensemble des acteurs du handicap en entreprise pour soutenir leurs actions et les aider à développer des solutions concrètes. Cette année, l'Université du réseau des référents handicap (URRH) se tient à Lille les 29 et 30 mars 2022 et invite ses participants à s'engager pour « Construire durablement l'entreprise inclusive ». L'ensemble du programme est accessible à la presse.

Plus d'informations sur agefiph-universite-rrh.fr

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96